

Les subsides

Au cas où j'aurais laissé entendre au député que la solution du problème dépend des syndicats, permettez-moi d'affirmer le contraire. Nous devons attribuer nos difficultés aux revendications salariales de tous les secteurs. Chacun doit consentir des sacrifices et se serrer la ceinture afin que nous puissions former une société productive et efficace. C'est vrai autant pour les directeurs que pour les parlementaires, les fonctionnaires, les travailleurs syndiqués et non syndiqués. Cela nous regarde tous.

Je trouve très inquiétant, monsieur l'Orateur, d'entendre les porte-parole du Nouveau parti démocratique prêcher aux travailleurs la bonne parole du CTC en les invitant à revendiquer de plus gros salaires et en prétendant, contre toute logique, que ces revendications salariales ne sont pas un facteur d'inflation. Mes collègues et moi-même trouvons ce genre d'attitude très inquiétant.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Je le répète, monsieur l'Orateur, nous avons en face de nous un groupe de jeunes gens brillants. Je compte même parmi eux le député de Mission-Port Moody (M. Rose) qui a quitté sa place.

Une voix: En tout cas, il est brillant.

M. Johnston: Il nous faudrait entendre des idées constructives au lieu du même refrain «dépensez, dépensez». Quand ce n'est pas vous qui gouvernez et qui devez trouver l'argent, c'est très facile de pousser à la dépense.

J'ai une autre chose à ajouter, monsieur l'Orateur. Je signale à l'attention du député un article que j'ai lu dans la *Gazette* de Montréal. Je lui demande de transmettre cet important message au mouvement syndical. Hier, le 15 juin, nous pouvions lire dans la *Gazette* de Montréal:

L'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain qui représente plus de 6,000 entreprises de construction résidentielle, a demandé à Ottawa de lui accorder une aide de 600 millions de dollars pour relancer la construction résidentielle.

Elle a demandé à Ottawa, c'est-à-dire au gouvernement canadien, autrement dit aux contribuables, de lui accorder 600 millions de dollars pour relancer la construction résidentielle. Monsieur l'Orateur, la situation dans le domaine du logement étant critique, comme le député l'a lui-même souligné, mon collègue, le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) qui est responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement s'inquiète bien entendu tous les jours beaucoup de cette question.

Une voix: On ne s'en douterait pas.

M. Johnston: Que ce soit à la Chambre ou ailleurs, il a montré que, tout comme nous, il se préoccupe énormément de la situation dans ce très important secteur de notre économie. Il ne s'inquiète pas seulement de la situation des gens qui ont besoin de logement, mais également de l'importance de ce secteur pour tout notre industrie. Il est quand même incroyable de voir qu'au moment même où le marché de logement est en très grande difficulté, les employés de la construction en Ontario se voient accorder des augmentations de salaire de \$2

l'heure pour chacune des deux prochaines années, ce qui correspond à une augmentation de l'ordre de 15 p. 100.

M. Blais: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je veux simplement faire savoir que j'aurais aimé participer à ce débat. Si l'opposition...

Des voix: Règlement.

M. Blais:... si l'opposition n'avait pas provoqué une autre discussion et privé cette Chambre d'une heure et demie qui aurait pu être utilisée à de biens meilleures fins.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Richmond-Delta-Sud.

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Monsieur l'Orateur, il est bon que l'opposition officielle se soit vu accorder cinq minutes pour participer à ce débat. Je suppose que nous devrions en remercier le député de Burnaby (M. Robinson) qui a retardé la Chambre pendant une heure et demie un peu plus tôt cet après-midi.

J'ai écouté très attentivement les interventions du député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) et du président du Conseil du Trésor (M. Johnston). Je serais enclin à dire «maudits soient vos deux partis», mais je ne voudrais pas provoquer une dispute à cette heure tardive. Il me reste à dire, monsieur l'Orateur, qu'il a été intéressant de noter que le président du Conseil du Trésor qui est responsable du plus gros syndicat du Canada, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, n'a pas fait montre, dans le cas des demandes salariales des travailleurs canadiens, du type de fermeté qu'il prône ici-même cet après-midi.

Quand on voit comment la grève des Postes de l'été dernier a été réglée, alors que le ministre a approuvé une augmentation notable des salaires et quand on voit que de concert avec le cabinet il a approuvé une augmentation de 22 p. 100 du budget du gouvernement fédéral en novembre dernier, on peut trouver navrant qu'il fasse preuve d'autant d'hypocrisie.

Fait intéressant, au cours des cinq dernières minutes de son intervention, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis), qui a décrit la situation de façon particulièrement pessimiste et cité des chiffres qui soulignent l'état catastrophique de notre économie, a proposé des solutions.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de revenir sur quelques-unes de ces solutions. Il a proposé notamment de mettre en place un programme de subvention des hypothèques dont le budget serait de 500 millions et qui permettrait de ramener les taux d'intérêt hypothécaires à 1 p. 100 au-dessus du taux préférentiel. Or, monsieur l'Orateur, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) appartient à un parti qui a voté contre le programme de crédit d'impôt hypothécaire en décembre 1979. Les propriétaires de maison canadiens se seraient partagés cette année deux milliards grâce à la prise en charge de 25 p. 100 des taux d'intérêt hypothécaires. Cette mesure aurait permis d'atténuer considérablement le problème. Il fait partie d'un gouvernement qui, lorsqu'il était dans l'opposition, a renversé un gouvernement qui proposait des solutions concrètes.